



Bombon en fête



Chères Bombonnaises, chers Bombonnais,

Je me souviens d'un des tous premiers « mots », au début de mon mandat, dans lequel j'avais noté la patience qu'il fallait pour attendre que les choses se fassent.

Quand vous lirez ces pages de notre écho, vous verrez que la patience est toujours à l'ordre du jour. Si nous devons être patients en mairie, vous devez l'être aussi. Quelques exemples pour que vous me suiviez bien : que de problèmes avec l'éclairage public !!! Un jour la rue grande est éclairée, le lendemain ça ne fonctionne plus, même chose pour la rue de forest... et l'absence de lumière perdure et les administrés se plaignent et à raison...

Que fait la mairie ? On ne compte plus les coups de fil passés, les mails envoyés, les énervements maîtrisés et enfin réunion entre le SDESM et Eiffage, miracle : l'origine du dysfonctionnement est enfin trouvée... et la lumière fut !

Un deuxième exemple : oui, les bordures végétales doivent être taillées aux entrées de notre village mais pour cela il faut un taille haie qui, bien que commandé de longue date, n'est toujours pas livré. Je vous rassure, il est enfin là... Mais le harnais n'arrivera qu'en juillet...

Tout ceci pour vous dire que même si vous avez le sentiment que rien ne bouge, ce n'est jamais le cas, parce qu'en mairie, chacun s'attelle à résoudre au mieux et au plus vite les problèmes qui se posent.

Pour aller un peu plus loin encore, je voudrais rappeler qu'une municipalité ne peut pas tout, nous ne disposons pas de tous les pouvoirs... et heureusement !

On entend dire que c'est une honte de laisser se construire des bâtisses aussi imposantes sur des parcelles si petites, mais le coefficient des sols n'existe plus, de ce fait, la mairie n'a aucun moyen d'enrayer ce type de situation. Ce ne sont que les directives de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui freinent les constructions qui paraissent excessives.

Il existe un moyen très simple de connaître la réalité : venir en mairie, je le répète souvent, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions, n'hésitez pas !

Si on observe maintenant le positif, notre village vit : les commerces très actifs, la fête communale, la fête de la musique, la fête de l'école en sont les preuves.

Les projets ne manquent pas et avancent dans la bonne direction même si là encore on aimerait que les choses aillent plus vite. Je vous laisse les découvrir dans ces pages.

Je vous souhaite une bonne lecture de cet écho, surtout un bel été et de très bonnes vacances à celles et ceux qui ont la chance d'en prendre.

Joëlle Salazar

Le mot de Madame la Maire	2
L'accueil de loisirs	3
L'école	4
La fête	4
Les CM2	4
Vie communale	5
La fête du village.....	5
La fête de la musique	5
Les projets communaux	6
Le lavoir	6
Le local technique	6
La STEP.....	6
L'église	6
Bien vivre sur sa planète et dans son village	7
Le coin du jardin.....	7
Des recettes avec les herbes de nos jardins .	7
Autour de nous.....	8
Et maintenant...	9
Bombon il y a 82 ans !	
Un modèle pour l'agriculture française ?	9
Citoyenneté et vie publique	10
Le nouveau Commandant du SDIS	10
Pourquoi/ Pourquoi pas ?	10
Les élections sénatoriales	11
Vie associative	12
Les Amitiés Bombonnaises.....	12
Infos pratique	12
Quelques infos concernant le service technique	12
Plan canicule.....	13
Le moustique tigre	14
Annuaire des entreprises, artisans et commerçants	15
Numéros et contacts utiles	16
Etat civil.....	16
Numéros et contacts utiles.....	16

LES OLYMPIADES

Les olympiades ont été enrichissantes. Plusieurs centres se sont rencontrés : le Châtelet-en-brie, Chaumes-en-brie, Bombon/Bréau, Coubert et Soignolles.

On a pu apprendre différents jeux extérieurs, que les enfants n'avaient pas l'habitude de pratiquer. Pour l'occasion, des jeux ont été inventés comme le « Curlyranque » : un mélange de pétanque et de curling.

Les enfants étaient ravis de cette journée car les équipes étaient formées de joueurs de chaque centre ce qui a permis une grande cohésion.

Ce fut une journée fatigante mais surtout épanouissante.

Les enfants élémentaires étaient enchantés de pouvoir jouer avec leurs voisins et d'être aussi nombreux. Ils ont pu, ainsi, découvrir une autre structure et un autre environnement.

Une expérience, qui nous l'espérons, pourra être renouvelée pour le plaisir des enfants comme des animateurs. Merci au Chatelet-en-Brie de leur accueil chaleureux.



LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Le samedi 24 juin l'école était en fête !



Magnifique spectacle aux dires de tous, un grand merci aux enfants d'abord mais aussi à leurs professeurs et aux parents d'élèves qui ont tous largement œuvré pour que la fête soit une grande réussite.



LES CM2

Le lundi 26 juin, en présence de Jean Louis Audoin Président du SIRP, du Maire de Bréau et de la Maire de Bombon les élèves de la classe de Bernard Vidal, le CM2, ont été réunis pour que leur soit remis des ouvrages offerts par les deux municipalités.

Nous leur renouvelons nos souhaits de bonnes vacances d'abord mais aussi de bonne route vers ces années de collège qui les attendent.



Cette photo est particulièrement émouvante puisqu'elle est la dernière prise avec Bernard et ses élèves avant sa retraite... Bonne route à toi aussi Bernard !!!



FETE COMMUNALE DE BOMBON

Après trois années sans fête communale (COVID), le 3 et 4 juin 2023 la fête a été remise sur ses rails. Nos amis les forains à nouveau installés pour trois jours. Des tickets de manège, de tir ou de barbe à papa, offerts par la mairie, avaient été distribués aux enfants de l'école.

Le samedi 3 juin après-midi sous un chaud soleil dans la cour de l'école, au concours de jeu de quilles que les anciens n'avaient pas oublié, c'est M. TROUIN qui a gagné toutes catégories " hommes et femmes ".

La fête s'est continuée le soir avec un excellent repas préparé et servi par Nicolas LAUNAY " L'ESSENTIEL ".

Un concert de jazz avec trois groupes se sont succédé pour le grand bonheur des amateurs :

DUO CATIMINI, COLL BOPPERS et JOHAN DOUSSEDAN TRIO, ils nous ont emmenés tard dans la nuit et sous les étoiles.

Le lendemain dimanche 4 juin après-midi, un atelier de fabrication de brochettes de bonbons était organisé par les parents d'élèves dans la cour de l'école. Il a été suivi d'un spectacle de magie, cette jeune magicienne ELFIA a su tenir toute l'assemblée avec ses tours stupéfiants et ses sculptures en ballon qui ont fait le bonheur des petits et des grands.

Ces deux jours de festivités ont été conclus par un pot de l'amitié.



FETE DE LA MUSIQUE

La commune de BOMBON et le restaurant " L'ESSENTIEL " ont organisé la fête de la musique le 21 JUIN 2023 sur la place de la mairie. Un nombreux public est venu faire la fête ce mercredi soir, malgré un temps incertain pour écouter du rock... en buvant une bière et mangeant des frites, quel bonheur...

La soirée avait commencé par le duo Aurélien BOUTET et Jean-Michel CHEVRY suivi d'un fan de Jean-Louis AUBERT et du groupe TELEPHONE. La soirée s'est terminée avec le groupe " EVER ROCK " de Frédéric DAVID qui a emballé la soirée pour une première.



UN POINT SUR LES TRAVAUX COMMENCÉS...

Le lavoir : les travaux arrêtés sont repartis.

Il a fallu attendre bien longtemps pour que les quelques mètres carrés de tuiles manquantes soient enfin livrés.

Et puis notre maître d'oeuvre s'est blessé et a souffert d'un méchant lumbago qui l'a empêché de reprendre le travail pendant quelque temps.

Néanmoins, les murs extérieurs ont été bien travaillés, l'abreuvoir, cadeau de notre agriculteur, Monsieur Breuil, a été repeint, les cavités pour mésanges et chauves-souris n'attendent plus qu'elles.



Depuis quelques jours, l'équipe au grand complet a repris la rénovation : les tuiles ont été remplacées et c'est maintenant l'intérieur du lavoir qui est restauré, comme il se présentait au XIXème S : les murs bien sûr, les étendoirs, barres en bois suspendues de part et d'autre du bassin de lavage sur lesquelles le linge était mis à égoutter ainsi que les ferrures qui les fixent au mur. Il est même prévu de reconstruire la cheminée ! L'équipe reviendra travailler deux dernières semaines en fin d'année pour que la bâtisse retrouve totalement son allure d'autrefois.



Pour le reste, vous n'avez pas manqué de le voir, la construction de la station d'épuration (STEP) oblitère en grande partie la beauté de ce patrimoine. Et il faudra attendre encore plus d'un an pour que ce que nous avons

prévu comme espace de détente puisse voir le jour. Pour le moment il disparaît sous un immense tas de terre.

Dès que les travaux de la STEP seront terminés, nous envisagerons une mise en eau du lavoir.

La STEP : un énorme chantier.

Un point est fait en mairie toutes les semaines par les entreprises et la CCBRC quant à l'avancement des travaux. Nous avons tous conscience de la gêne occasionnée aux riverains et en sommes désolés. C'est une opération d'envergure et même si nous le regrettons, elle ne peut pas se faire sans impacter les administrés les plus proches. Soyez assurés que Michel Ledroit, qui se préoccupe de ces travaux, reste toujours à votre écoute.

Le local technique subit un peu le même sort que celui du lavoir. mais pour d'autres raisons.

La réfection des murs d'enceinte a été stoppée pendant plusieurs semaines à cause de la pluie... Parce que oui... il a plu ! mais il y a longtemps... Or rien ne peut vraiment démarrer avant que les murs ne soient totalement retravaillés.

Ces travaux ont repris fort heureusement. Mais il est à craindre que le planning établi par notre maître d'oeuvre ne puisse pas être totalement respecté.

Le futur espace culturel et social avance bien.

Nous avons rempli un dossier pour être assurés par le SDIS que le local était aux normes, ce qui est le cas. Une équipe de bénévoles a déjà entrepris un grand nettoyage, notamment des sols. Nous avons pris date pour que l'éclairage passe à la LED, l'ancien système de chauffage a été retiré et nous avons fait placer deux convertisseurs pour pallier aussi la chaleur très forte l'été, pour tous mais particulièrement pour les enfants et les personnes âgées. Au mois de juillet, il ne restera plus qu'à peindre les murs et placer un sol type lino. L'extérieur attendra un peu plus. **Toujours à propos de ce local, n'hésitez pas à lui trouver un nom ! On compte sur vous.**

Nous vous rappelons combien les bénévoles sont attendus et bienvenus !

L'église : la nécessité de s'en préoccuper.

Les boiseries, bancs, dossiers, planchers, sont la proie d'insectes xylophages de façon impressionnante. Au sol des petits tas de sciure attestent de leur présence.

Il fallait agir comme le souhaitaient bien sûr les fidèles de cette église. Or ce monument est inscrit et donc protégé, ce qui signifie que nous sommes obligés d'en référer aux monuments historiques.

Une personne chargée d'affaires au patrimoine ainsi qu'une entreprise spécialiste de ce type d'infestation nous ont rencontrés. Elles ont visité l'église et mesuré l'ampleur des dégâts.

Nous attendons leur retour et saisissons la DRAC (la Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour établir un dossier de subvention.

Une affaire à suivre donc.

LE COIN DU JARDIN ALORS, ON EN EST OÙ ?

Si tout s'est bien passé, on a déjà récolté les pois, fèves, épinards, radis, salade, ...

Et ce n'est pas fini ! Le potager foisonne de promesses de tomates, poivrons, aubergines, pommes de terre, concombres...

Mais on ne se repose pas pour autant. C'est maintenant le début des semis pour avoir un potager d'automne productif.

S'il ne fait pas trop chaud, **en juillet, on commence à semer** les roquettes, laitues, choux, navets, épinards.

Et on en profite pour planter les noyaux des fruits que l'on mange. Le fruit récolté ne sera peut-être pas identique au fruit d'origine mais ça a le mérite d'être gratuit.

C'est aussi le moment pour **commencer les boutures** de figuier, groseillier, romarin, ...

Ici, on pratique du clonage. Les fruits seront donc identiques aux pieds d'origine.

Et bien sûr, on récolte ! Ail, poireaux d'été, concombres, courgettes, pommes de terre, betteraves, haricots et bien d'autres.

A partir de la mi-août, on sème les épinards d'hiver, carottes, fenouils, salade d'hiver, choux, navets, radis.

On récolte les melons, tomates, poivrons, aubergines et c'est parti pour des petits plats maison tout colorés et au goût incomparable.

On pense aussi à récolter les futures semences pour la saison prochaine comme les graines de tomates ou laitues.

Septembre fait la transition entre le potager d'été et celui d'automne. **On continue les récoltes** et, dès qu'une place se libère, on plante ce qui est prêt dans nos godets ou on sème à l'ombre des plants toujours en place.

C'est le moment de semer la mâche, les oignons blancs, les carottes hâtives, ...

A l'ombre des arbres, **on peut également planter** fraisiers, framboisiers, groseilliers,...

Et le plus important, on se relaxe. On profite de son beau jardin avant les premières gelées qui peuvent vite arriver le mois prochain.



RECETTES AVEC LES HERBES DE NOS JARDINS

Arboulastre en tarte

Ingrédients

- 1 pâte brisée
- herbes du jardin en grande quantité : ciboulette, coriandre, persil, menthe, sauge, une poignée d'épinards, de feuilles de blettes ou de laitue, de poireaux ... ciselées en fines lamelles
- 8 œufs entiers
- 1 pot de 25 ml de crème fraîche de vache ou brebis
- 100 grammes de fromage râpé de vache ou brebis
- sel, poivre, 1 à 2 cuillères à café de gingembre



Instructions

- Garnir un moule à tarte avec une pâte brisée et faire cuire à blanc pendant 10 minutes
- Pendant ce temps, préparer l'appareil :
- Laver les herbes préalablement cueillies dans le jardin puis les hacher grossièrement.
- Battre les œufs et la crème avec sel, poivre et gingembre dans un saladier .
- Y ajouter les herbes et le fromage râpé.
- Verser l'appareil sur la pâte précuite.
- Faire cuire au four à 170 degrés pendant environ 25 minutes.
- Déguster à la sortie du four.

Bon appétit !

Cake à la mélisse-citronnelle

Ingrédients

- 200g de sucre
- 190g de farine
- 3 œufs
- 80g de crème fraîche de vache ou brebis
- 70g de beurre de vache ou brebis
- 1 cuillère à soupe de rhum
- 40 g de mélisse citronnelle
- 1 sachet de levure



Instructions

- Préchauffer le four à 160°.
- Fouetter vivement le sucre et les œufs dans un saladier pour obtenir un mélange mousseux.
- Ajouter la crème fraîche et mélanger.
- Verser le rhum, la levure et mélanger.
- Incorporer petit à petit la farine, tout en fouettant.
- Faire fondre le beurre puis le mélanger à l'appareil afin d'obtenir un mélange homogène.
- Laver, sécher, ciseler et incorporer délicatement les feuilles de mélisse.
- Verser ce mélange dans un moule préalablement beurré et enfourner pour 1 heure à 160°C. Laisser refroidir 30 minutes.

Bonne dégustation !

AUTOUR DE NOUS ...

Juillet est engagé. Comme on pouvait s'y attendre cette année encore, le printemps a été chaud et sec. Les nappes ne sont pas assez remplies et c'est inquiétant. Autour de nous, le soleil écrase tout. Les animaux se cachent en journée. Les plantes ferment leur stomates (pores à la surfaces des feuilles) pour limiter la transpiration.

Dans la forêt, en bordure de champs et dans les haies, dans les jardins aussi, la saison des amours touche à sa fin. Ces deux escargots de Bourgogne (*helix pomatia*) s'embrassaient encore goulûment dans une étreinte parfaite à la mi juin. En ce début juillet, il sont tous les deux peut-être en train de pondre leurs petits œufs blancs, par paquet de trente, dans un endroit frais...



Les hirondelles, heureusement nombreuses à Bombon, les merles noirs, étourneaux, rouges queues et autres passereaux ont fini couvaisons et nourrissages; les petits terminent de quitter les nids.

Les châtaigniers achèvent aussi leur floraison étincelante. Les robiniers faux-acacias et les tilleuls n'attirent plus les pollinisateurs et tous le monde végétal est rentré en fructification. L'été est le temps de la prospérité en énergétique chinoise. Et oui, l'excitation du printemps est terminée. On se calme...

En soirée et tôt le matin cependant, toute la nature s'ébroue, chante et crisse, se déplie et respire. Bombonnais, sortez pour en profiter !



Dans les champs, les céréales arrivent à maturité : l'orge de printemps, le blé d'hiver, rattrapé par celui de printemps ont pris leurs couleurs blondes et les épis, lourds de grains, penchent vers le sol. Les moissons débutent.

Les siliques du colza sèchent avec tout le pied et donnent un aspect dur et agressif aux champs. Les larves d'un petit coléoptère nommé *altise*, ont rongé le cœur de certaines tiges et les ont rendus cassantes. Les pigeons, de leur côté, ont aussi tenté de prendre une part dans le champ de pois... Les graines, bien rangés dans leurs cosses, seront aussi récoltés en juillet.

Après avoir finement fleuri de bleu début juin, le lin dresse ses petits fruits ronds. Toute la plante pourra être arrachée, laissée au sol quelques temps pour le rouissage, fermentation microbienne nécessaire à l'utilisation ultérieure des longues fibres de la tige pour l'industrie textile.



Les betteraves prennent leurs aises les unes derrière les autres et gonflent en terre en attendant octobre.

De gros tas de matières noires et lourdes attendent au bord des champs. Ça sent fort. En ce moment, ce sont des écumes de sucreries. Résultat de l'étape du raffinage appelée la *défécation* de la betterave à sucre, elles permettent à l'agriculteur de redonner à la terre une partie de la matière organique prélevée par la récolte. Après la moisson, les pailles seront pour la même raison, restituées au sol avec le déchaumage. Cela limitera également la levée des adventices.

Le manque d'eau risque de se confirmer dans les mois qui viennent. Canicules et orages qui ne mouillent que la poussière et n'alimentent que trop peu les nappes dont les niveaux baissent dangereusement. L'eau, vitale, est un des biens les plus précieux que nous avons à partager sur cette petite planète qu'est la Terre et à Bombon en particulier. Économisons là.

BOMBON IL Y A 82 ANS ! UN MODELE POUR L'AGRICULTURE FRANÇAISE ?

En 1941, que l'agriculture française est en difficulté : terres morcelées, faibles rendements. Elle doit se moderniser, mais COMMENT ? Marcel LASSEAUX prend l'exemple du domaine de Bombon qui est d'après lui, une « remarquable entreprise de culture industrialisée, dont les méthodes et l'organisation peuvent légitimement prétendre à être des modèles de précision et de rendement ».

Voici un extrait de son article intitulé **Essai de culture industrialisée. LE DOMAINE DE BOMBON** paru dans Images de France en janvier 1941

Fondée au XVII^e siècle sur une des plus riches veines de la Brie par la famille de Brennes, passé ensuite aux mains du fermier général, marquis de Cramayel, puis dans celles des Segonzac, le domaine de Bombon fut racheté il y a une vingtaine d'années par un industriel parisien, M. Pierre Durand.

Par une patiente politique d'achats et d'échanges, celui-ci parvint à constituer un domaine de 1400 hectares formant un bloc massif, sans enclaves. [...] M. Durand entreprit d'appliquer à l'agriculture les principes directeurs et les méthodes qu'il avait éprouvés dans ses affaires industrielles.

Le domaine est divisé en parts égales entre bois et culture.

Les cultures se répartissent à leur tour sensiblement par moitié ; blé et céréales diverses d'une part, betteraves et fourrage de l'autre [...]. Trois fermes, ayant chacune un chef de culture à sa tête, se partagent le travail sous le contrôle d'un régisseur général.

Les bois exploités avec prudence, fournissent, par coupes annuelles de 25 à 30 hectares, de 200 à 300 stères de bois d'oeuvre et de 100 à 140 stères de bois de chauffage, dont un tiers environ est transformé sur place en charbon. Une partie de ce dernier sert à alimenter les gazogènes des camions de l'exploitation, le surplus étant livré au commerce. [...]

Le domaine entretient un cheptel très important : 1.000 porcs, 900 brebis, 60 vaches laitières, 100 bouvillons et génissons à l'engraissement, 14 boeufs de travail, 50 chevaux de gros trait (ardennais belges, percherons, boulonnais) et 6 juments poulinières. [...]



La porcherie a reçu des soins particuliers. Truies et verrats sont parqués, été comme hiver, dans de très vastes enclos plantés d'arbres et de taillis, où ils jouissent d'une entière liberté, génératrice de sujets sains et vigoureux. Une maternité, d'une rigoureuse propreté, comme d'ailleurs tous les locaux de l'exploitation, abrite mères et porcelets jusqu'au sevrage. Nourris, contre toutes traditions, de bonne farine d'orge et de pommes de terre au lieu d'eaux grasses et d'aliments de rebut, ces animaux poussent vite, ont une chair excellente et font preuve d'une extrême vitalité. [...] Pour le travail de la terre et les charrois : cinq tracteurs à roues ou à chenilles, un treuil de labourage électrique, actionnant une charrue-balance de 3 tonnes, deux camions marchant à l'alcool et au gaz de charbon de bois.



L'exploitation comporte encore un atelier de mécanique pour la réparation, l'entretien des machines ainsi qu'une forge pour les gros travaux et le ferrage des chevaux.

Équipé de la sorte, le domaine de Bombon se suffit pour la majeure partie de ses besoins. Il distribue de surcroît le courant électrique, reçu à haute tension dans son transformateur, aux quatre villages englobés dans son territoire, ferre les chevaux des voisins, etc.

Les 5.000 tonnes de fumiers naturels fournis par son cheptel remplacent aujourd'hui les 6.000 tonnes de résidus urbains qu'il fallait faire venir précédemment à grands frais, puisqu'ils représentaient le chargement de dix trains de soixante wagons de 10 tonnes chacun.

De son sol même il tire la marne nécessaire à l'amendement de ses terres, des pierres pour la construction des bâtiments de ferme, etc.

Tout a été organisé méthodiquement. Les endroits reconnus impropres à la culture sont aussitôt plantés en peupliers ou autres essences de rapport, puisées dans ses propres pépinières.

Point capital, le service d'entretien est extrêmement poussé. Partout les fossés sont nets, désherbés, assurant un drainage, un état sanitaire du sol excellent. On ne trouve pas non plus ici de barrière en ruine, de portes branlantes, de toits à l'abandon. Tout est réparé, refait à temps pour éviter le pire, repeint, chaulé, désinfecté, entretenu en un mot. [...] Les résultats pratiques d'une telle exploitation sont donc, en résumé :

- Équilibre de la production entre trois grands postes qui se complètent : cultures, bois, cheptel ;
- Accroissement de rendement
- Économies de déplacements de véhicules et machines agricoles par suite du travail en série dans les champs d'un seul tenant.
- Suppression de nombreux intermédiaires, grâce aux services autonomes des fermes ;
- Économies encore par la possibilité de la vente directe des produits [...].

Il est évident que dans la pratique, la création à titre privé de domaine de l'importance de celui de Bombon n'est pas à la portée de toutes les bonnes volontés. Il y faut un capital considérable — plus de 20 millions dans le cas présent. Toutefois, ce qui est à retenir, ce sont les principes d'organisation et de gestion qui ont fait leurs preuves et qui pourraient être avantageusement étendus sous une forme adéquate, la forme coopérative par exemple. [...]

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MORMANT.

Le lundi 26 juin s'est tenue la cérémonie de prise de commandement du Centre d'Incendie et de Secours de Mormant.

Succédant au Lieutenant Richard Danjoux, c'est maintenant le **Lieutenant Eric Gully** qui assure ce commandement.

Sur la photo il est à gauche du Général Bruno Maestracci lui-même Chef du corps départemental.

Outre ses multiples qualifications, le Lieutenant Gully est aussi Chef de section cynotechnique. Sur la photo, il est accompagné de son chien Lucky, un berger hollandais.

La municipalité et la population Bombonnaise félicitent le Lieutenant et lui souhaitent le meilleur pour ses nouvelles fonctions.



POURQUOI ?

Tous les Bombonnaises et Bombonnais le savent et le ressentent : notre village est un village paisible où il fait bon vivre.

Alors ??? Pourquoi est-ce si difficile que cette situation perdure ?

Pourquoi est-il impossible d'éviter les bruits intempestifs ?

Pourquoi ne pas respecter les horaires de tonte, l'interdiction de faire du feu ? Pourquoi faire la fête jusqu'à des heures excessives ?

Pourquoi laisser sa poubelle dehors des jours et des jours alors que les éboueurs sont passés depuis longtemps ?

Pourquoi nos agents retrouvent-ils dans les conteneurs à verre des câbles et des pneus de vélo ?...

La liste des « Pourquoi ? » pourrait être plus longue encore !

Et si nous passions du pourquoi au pourquoi pas ?

Il faut entretenir le sentiment d'appartenance à une même collectivité et pour cela...

Pourquoi pas :

parler, communiquer le plus possible :

un voisin fait du bruit, on essaie d'aller le voir en restant calme.

Si un autre fait la fête tardivement est-il si difficile pour lui de mettre un petit mot dans la boîte des voisins qui pourraient être gênés avant que la musique ne perturbe le silence ?.....

La liste des « Pourquoi pas ? » pourrait être plus longue encore ! Elle dépend de vous...

Si chacun y met du sien, nous retrouverons la paisibilité propre à notre village.

« Yes, we can » or « I have a dream.... » Et pourquoi pas !

ELECTIONS SENATORIALES

Il y a bien des élections cette année même si tous les électeurs ne sont pas appelés aux urnes.

Quel mode d'élection ?

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, par un **collège d'électeurs sénatoriaux**, souvent appelés "**grands électeurs**", d'environ **162 000 élus**. Les sénateurs sont élus pour un mandat de 6 ans, renouvelés par moitié tous les 3 ans. Le renouvellement est réparti en deux séries : la série 1 comprend 170 sénateurs, elle est renouvelée lors des élections de 2023 ; la série 2 comprend 178 sénateurs.

L'article 24 de la Constitution précise que le nombre de sénateurs ne peut excéder 348. Afin de tenir compte des évolutions démographiques, le nombre de sénateurs a progressivement augmenté depuis 2004, passant de 321 à 331 au renouvellement de 2004, 343 à celui de 2008, pour atteindre finalement 348 membres en 2011.

Quels départements sont concernés ?

En septembre 2023, ce sont les sénateurs de la série numéro 1 qui sont concernés par le renouvellement, c'est-à-dire ceux élus en 2017. La circonscription d'un sénateur est l'ensemble d'un département. Les départements renouvelables cette année vont du numéro 37 (Indre-et-Loire) à 66 (Pyrénées-Orientales), ainsi que ceux d'Île-de-France, six territoires d'Outre-mer et six sénateurs (sur 12) des Français de l'étranger.

La Seine-et-Marne est donc concernée par ces sénatoriales.

Comment se déroulent ces élections ?

De ce fait, la moitié des sièges du Sénat sera renouvelée en 2023. Cette élection se déroule en deux temps.

Dans tous les départements concernés, le 9 juin 2023, a eu lieu la désignation des délégués des conseils municipaux qui composeront la majeure partie du collège électoral appelé à élire 170 sénateurs le 24 septembre 2023.

En fonction de la taille de notre commune, nous avons donc dû élire trois membres de notre conseil pour faire partie de ce collège électoral.

Les délégués élus pour élire à leur tour les prochains sénateurs sont, par ordre alphabétique, : Michel Ledroit, Joëlle Salazar et Bernadette Tilliette.

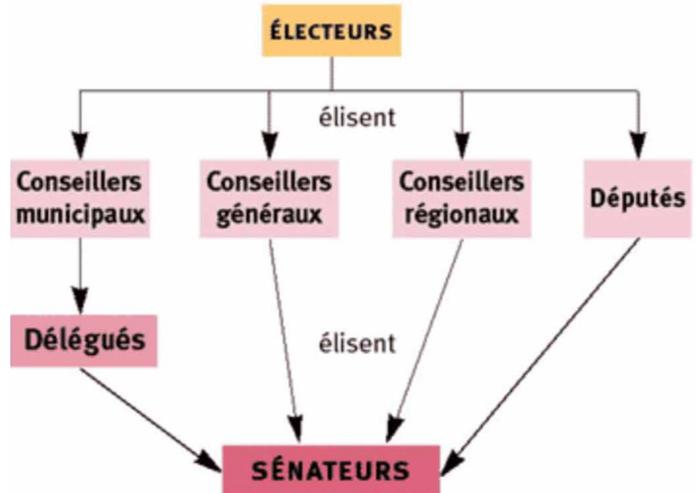


L'hémicycle, là où les sénateurs sont réunis.
<https://www.shutterstock.com/fr/search/sénat>

Ont été également élus trois suppléants : Jean-Louis Audoin, Christine Delenin et Alain Gauthier.

Ce collège électoral est composé dans chaque département:

- de l'ensemble des conseillers départementaux ;
- des conseillers régionaux élus dans le département ;
- des députés ;
- des sénateurs ;
- des délégués des conseils municipaux qui eux seuls constituent plus de 90% du collège électoral



Quel est le rôle d'un sénateur ?

Les sénateurs ont les mêmes pouvoirs législatifs qu'un député, ils votent la loi et contrôlent le Gouvernement. Ils représentent les collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer et examinent, avant l'Assemblée Nationale, les projets de loi ayant pour principal objet l'organisation des collectivités territoriales.

En matière de contrôle, le sénateur dispose des mêmes pouvoirs que le député, mais ne peut mettre en cause la responsabilité du gouvernement par le vote d'une motion de censure.

En cas de désaccord entre les deux assemblées, le dernier mot revient à l'Assemblée nationale sauf pour certaines lois particulières qui nécessitent l'accord du Sénat comme les lois constitutionnelles et lois organiques qui le concernent directement.

<https://www.chouday.fr/election-senateurs-designation-delegues-suppliants/>



Le Palais du Luxembourg siège du Sénat à Paris dans le 6^e.
<https://www.parisinfo.com/musee-monument-paris/71365/Senat-Palais-du-Luxembourg>

LES AMITIÉS BOMBONNAISES

Le Club des Amitiés Bombonaises a organisé le 1^{er} avril 2023 son concours de belote et espère vous accueillir beaucoup plus nombreux l'année prochaine.



Nous avons ensuite été nous promener une journée dans la ville de Langres au riche passé historique. Ce fut une belle journée ensoleillée et instructive.



Nous ne manquerons pas de publier sur notre page Facebook nos prochaines activités. A très bientôt.

INFOS PRATIQUES

Enfin !!! Le 4 juillet, le restaurant de l'Essentiel a ouvert ses portes !!! Venez nombreux.



QUELQUES INFOS DIVERSES CONCERNANT NOTRE SERVICE TECHNIQUE

Comme vous le savez nous accueillons tous les mardis Damien de l'ADAPEI . Il est mis en situation professionnelle avec deux objectifs visés :

1. Evaluation des capacités professionnelles sur un poste d'ouvrier ;
2. Evaluation des capacités d'intégration dans une équipe.

Petit à petit, Damien trouve ses marques et développe de vraies capacités professionnelles avec David et Frédéric.

En plus de cette aide, les agents ont reçu durant 15 jours, un « tigeste » qui venait exécuter son travail d'intérêt général dans notre commune. Ayant déjà travaillé en espaces verts à Bois le Roi, ce jeune homme disposait des bases pour s'intégrer à l'équipe.

La décision de proposer la commune pour recevoir des jeunes devant accomplir un travail d'intérêt général tient au fait qu'il me semble toujours préférable de passer par cette étape plutôt que par la détention où, on le sait, la contamination peut se faire très vite.

Dans les deux cas, je voudrais remercier David et Frédéric à qui j'impose la présence de Damien et celle du tigeste : ils servent de tuteurs et doivent s'adapter à ces jeunes hommes. Ils le font sans rechigner avec un grande bienveillance. Merci à eux !



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Tous les appels sont gratuits. Les appels internationaux peuvent être facturés. © 2023 Santé publique France

MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS DES MAINTENANT POUR UN ETE PLUS TRANQUILLE !

Apparu dans le sud de l'hexagone en 2004, *Aedes albopictus* (appelé aussi moustique tigre) s'est petit à petit implanté en Île-de-France où il a été détecté pour la 1^{ère} fois à Créteil en 2015. Depuis cette date, ce moustique s'est répandu dans 100 communes de la région Ile-de-France où vivent 47% de la population francilienne.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, Zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis transmettre la maladie à une autre personne n'ayant jamais quitté la métropole.



Caractéristiques du moustique tigre :

Taille : environ 5 millimètres

Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularité : pique le jour / est très agressif / vit à proximité de son lieu de naissance

Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs sur les bords des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs durant les 4 à 5 semaines de son existence.

Le moustique tigre évolue ensuite dans un **rayon maximum de 150 mètres** autour de son lieu de naissance.

Si vous identifiez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Outre les actions préventives mises en œuvre par la mairie, il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous de mai à novembre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes de pots de fleurs non utilisées, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.

- Sécurisez l'accès des moustiques à l'eau des soucoupes situées sous les pots de fleurs en les remplissant à ras bord avec du sable. Ainsi, le moustique ne pourra pas pondre sur les rebords des coupelles et les racines des plantes resteront en contact avec l'humidité.
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine à défaut de pouvoir sécuriser les coupelles.
- Etanchéifiez les réserves d'eau de pluie (récupérateurs d'eau de pluie, bidons, citernes) en fixant des voiles faisant office de moustiquaires (vieux rideaux etc.).
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluviales (gouttières, regards, caniveaux ...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

Contribution citoyenne : signalez sa présence !

Objectifs :

- identifier la densité de présence du moustique tigre sur votre secteur à une période bien définie;
- évaluer le risque sanitaire si un malade (dengue, chikungunya, Zika) fréquente votre commune;
- s'informer sur les moyens à mettre en place pour limiter la prolifération du moustique tigre.

On parle de lutte anti-vectorielle (LAV).

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un tigre, connectez-vous sur le portail de signalement :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Ou flashez le QR code avec votre téléphone :



Pour en savoir plus...

Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>

Ou flashez le QR code :



Le saviez-vous ?

Les œufs du moustique tigre peuvent résister à des températures extrêmes (-10°C) et rester viables hors de l'eau durant pratiquement 1 an !

ANNUAIRE DES ENTREPRISES, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous trouverez sur cette page, un annuaire des entreprises, artisans, commerçants présents sur le village.

Cet annuaire n'est pas exhaustif, les entreprises qui n'y sont pas et qui souhaitent apparaître dans les prochaines éditions, peuvent en faire la demande auprès de la mairie.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE :

SYLVIE LENFANT

01 64 38 71 26 - 06 84 84 84 77 - sylvie.lenfant@hotmail.fr

TAXI :

TAXI VICTOR

<https://www.chauffeur-victor77.fr/> - 06 63 40 88 09 - contact@taxivictor77.fr

COUPELLERIE, TRAVAIL DU CUIR :

COUDEL CORVUS

Facebook : coutel corvus - 06 69 42 88 38 - coutelcorvus@gmail.com

ARTISTES/DESIGNERS :

PROJET CUMULUS

<https://www.projetcumulus.fr/> - 06 82 29 97 67 - contact@projetcumulus.com

OBJETS PERSONNALISÉS POUR PETITS ET GRANDS :

LOULOU ET CHOUPINETTE

<https://www.loulouetchoupinette.com/> - contact@loulouetchoupinette.com

PLOMBERIE :

ACG PLOMBERIE

06 89 96 04 79 - acg.plomberie@gmail.com

PLOMBERIE SOLUTION

67, rue Grande 77720 Bombon - 06 49 58 98 43 - plomberie.solution@orange.fr

<http://www.plomberie-solution.fr>

BOULANGERIE

AU BOM... BON PAIN

49 rue Grande, 77720 Bombon - 01 60 66 37 91 - au-bom-bon-pain@orange.fr

Facebook : Au Bom Bon Pain

Horaires : du lundi au samedi : 7 h 30 - 13 h et 16 h - 19 h 30 - Le dimanche : 8 h - 13 h

Fermeture le mercredi

EPICERIE, PRODUITS LOCAUX, CAFE, TABAC, RESTAURANT TRADITIONNEL

L'ESSENTIEL

47 rue Grande, 77720 Bombon - 01 78 49 71 95 - lessentieldebombon@gmail.com

Facebook : L'Essentiel de Bombon

Horaires : du mardi au samedi : 7 h - 20 h - Le dimanche : 7 h - 13 h

Fermeture le lundi

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Iris, Irène, Sophie TRAVERS LACHAL , née le 18/4

MARIAGE :

Monsieur André, Maurice PASTEUR et Mme Alexandra, Dominique, Sonia LENGLE, le 06/05

Monsieur Alexandre, Sébastien, Laurent GIRAULT et Mme Flavie, Suzanne, Monique GAVINET, le 17/06

DECES :

Madame Paule, Augustine CARTIER épouse GUIRAUD, décédée le 24/03

Madame Micheline, Pierrette FOUREL épouse THOMAS, décédée le 06/05

Madame Yvette, Suzanne, Fernande AUSSET épouse VEILLAT, décédée le 14/05

Monsieur Paul, Georges, Marcel DUAMELLE, décédé le 26/05

Madame Thérèse, Madeleine MESLIN épouse SAÏD, décédée le 28/05

Monsieur Marcel, Arthur, Pierre GARREAU, décédé le 06/06

Madame Raymonde, Hélène, Fernande VERMOOTE épouse LOUBINOU, décédée le 06/06

AGENDA

Pas de messe à BOMBON en juillet et août 2023



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOMBON

Directeur de la publication : Joëlle SALAZAR

Responsable de la communication :
Alain GAUTHIER

Comité de rédaction :
Mmes Christine DELENIN, Coryne GALINOU,
MM. Jean-Louis AUDOIN, Jacques CHIRON,
Pierre GALINOU, Alain GAUTHIER, Bernard VIDAL

Maquette : Conchita PAREDES

Impression : mairie de Bombon



NUMEROS ET CONTACTS UTILES

MAIRIE :

48, rue Grande - Tél. : 01 64 38 72 98.

Le secrétariat vous accueille les : lundi, jeudi et vendredi de 10 h 30 à 12 h, Mardi de 17 h à 18 h 30.

E-mail : accueil@bombon.fr. Site Web : bombon.fr.

N'hésitez pas à consulter le site, à faire des commentaires, des suggestions, ou donner des idées d'amélioration.

DECHETTERIE DE MORMANT :

contact@smetom-geeode.fr - Tél : 01 64 00 26 45
Za Rue des Frères Lumières - 77317 Mormant

Horaires :

Lundi : 14 h - 17 h, mardi, mercredi et vendredi : 9 h - 12 h 20 et 14 h - 17 h
Samedi : 8 h 30 - 17 h 20.

Toutes les déchetteries fonctionnent selon les mêmes horaires et sont fermées les jours fériés, les dimanches et lundis de Pâques et Pentecôte compris.